

[Traduction]

M. Neil: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. On a également prétendu que des médecins du Québec ont été priés par des infirmières fédérales de se tenir à l'écart, lorsqu'ils ont voulu visiter les réserves. Le ministre peut-il donner des éclaircissements à ce sujet et nous dire quelles mesures son ministère prend dans l'intervalle pour fournir des services médicaux adéquats?

[Français]

M. Lalonde: Monsieur le président, j'ai lu les mêmes allégations que l'honorable député, et, comme je l'ai expliqué tantôt, je ne suis pas en mesure de confirmer ou de nier quoi que ce soit à cet égard, mais je trouve étrange que, dans le même article, on se plaigne de l'absence d'infirmières, et que deux lignes plus loin on dise que les mêmes infirmières qui ne sont pas là empêcheraient les docteurs de se rendre. Alors, il me semble pour le moins incohérent ou inconsistant à l'intérieur du même article.

[Traduction]

LA DÉCOUVERTE DE BACTÉRIDIES CHARBONNEUSES SUR DES LAINAGES IMPORTÉS—LA QUESTION DE L'INSPECTION

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. On a, paraît-il, découvert des spores de charbon bactérien sur le fil de laine importé en Amérique du Nord et au Canada en particulier; étant donné que ces spores peuvent affecter non seulement la santé des êtres humains mais aussi celle des animaux, le ministre peut-il dire si le gouvernement inspecte ce fil de laine importé et, dans la négative, pourquoi il ne le fait pas?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, je réfère l'honorable député au communiqué qui a été émis conjointement par mon collègue le ministre de la Consommation et des Corporations et moi-même le 12 février, dans lequel nous faisons rapport du fait que nous avions découvert une certaine quantité de laine importée au Canada qui contenait des organismes d'anthrax en particulier. Je crois que cette découverte a été faite à la suite de certaines enquêtes et examens par les inspecteurs des ministères concernés.

[Traduction]

M. Yewchuk: J'aimerais poser une question supplémentaire. Habituellement, les produits lainiers transformés qui sont importés au Canada ne subissent aucune inspection et en réalité, la laine brute ne subit qu'une inspection partielle; si la laine brute est refusée à l'inspection, le traitement qu'elle doit subir n'éliminerait pas nécessairement les spores de charbon bactérien. Est-on en train de réexaminer et de mettre à jour ces méthodes d'inspection pour le plus grand bien de la santé des Canadiens aussi bien que de nos animaux?

Questions orales

● (1130)

[Français]

M. Lalonde: Monsieur le président, il me fera plaisir de prendre en considération très sérieuse les instances de l'honorable député.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

GUATEMALA—LA RECHERCHE DE CANADIENS DISPARUS
LORS DES SÉISMES

M. Frank Maine (Wellington): Monsieur l'Orateur, en l'absence du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, puis-je adresser ma question à son secrétaire parlementaire? Jusqu'à neuf Canadiens, surtout d'un même groupe, de Guelph, en Ontario, ont disparu au Guatemala depuis le début des récents séismes. Comme leur disparition inquiète vivement leurs parents et la population, le ministre pourrait-il songer à prendre des mesures spéciales, en sus de celles qui ont déjà été prises, pour retrouver ces Canadiens et mettre fin à l'angoisse suscitée par leur disparition?

Mlle Monique Bégin (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, pour calmer les appréhensions de mon collègue, que partagent bien des familles canadiennes, je puis dire à la Chambre que nous avons entrepris des démarches spéciales. D'après les coups de téléphone qu'ont reçus des Canadiens ici au Canada, et d'après les recherches effectuées par notre ambassade au Guatemala ainsi que par notre groupe de secours spécial, nous estimons que le nombre total de Canadiens se trouvant au Guatemala s'élève à 600. On a pu en repérer 460, si je puis m'exprimer ainsi. Le ministère des Affaires extérieures reste le plus possible en communication avec les familles pendant la journée, la nuit et la fin de semaine.

* * *

LES ANCIENS COMBATTANTS

LES PENSIONS DES EX-PRISONNIERS DE GUERRE—L'EXPOSÉ
PROMIS PAR LE MINISTRE

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Affaires des anciens combattants? Puisqu'un grand nombre de personnes seront amèrement déçues par le fait qu'aucune déclaration n'a été faite hier à propos des prisonniers de guerre, puis-je demander au ministre si cette question est encore à l'étude au cabinet et si nous pouvons compter sur une déclaration du ministre avant la fin de février?

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, oui, en effet, la question des prisonniers de guerre fait actuellement l'objet d'une étude et même d'une étude très approfondie. Si le député relit les remarques que je fais à la Chambre depuis un certain temps à ce sujet, il s'apercevra que j'ai déjà dit que j'espérais être en mesure de faire une déclaration dans deux semaines. Je compte toujours en faire une après avoir consulté mes collègues du cabinet.